

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 26 MARS 2018 À 20H 00

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six du mois de mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Marie-de-Cuines se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire en exercice.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (12) :

Abdelhamid BELHADDAD, BERARD Claude, BORDON Gérard, BOZON-VAILLE Françoise, COMBET François, DELEGLISE Christian, GIRARD Philippe, GROS Bernard, LAPERROUSE Madeleine, LATTARD-PRUVOT Agnès, MORVAN Yves, SORNET Emilie.

Absent (1) : MARTIN-COCHER Olivier

Procuration (1) :

MARTIN-COCHER Olivier à BERARD Claude

Secrétaire de séance : LAPERROUSE Madeleine

Validation du compte rendu de la séance du 12 mars 2018.

ORDRE DU JOUR :

I. APPROBATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 (COMMUNE, EAU ET ASSAINISSEMENT, REGIE ELECTRIQUE, CCAS, LOTISSEMENT).

Les comptes 2017 ont été examinés lors des réunions de la commission "Finances" du 28 février et du 15 mars 2018. Ils sont présentés à l'ensemble du conseil.

1) Compte administratif de la commune : présentation de Philippe GIRARD

Dépenses de fonctionnement : 1 065 683.07 €

Recettes de fonctionnement : 1 403 187.92 €

Résultat de fonctionnement : + 337 504.85 €

Soit un excédent de fonctionnement de 337 504.85 € sur l'exercice qui sera capitalisé en 2018 pour l'investissement malgré une baisse encore significative des dotations et une hausse importante du FPIC.

Nos charges à caractère général ont encore été réduites malgré des dépenses en combustibles élevées (consommation plus importante de gaz suite aux travaux effectués sur la chaufferie bois)

Dépenses d'investissement : 450 537.82 €

Recettes d'investissement : 483 730.71 €

Résultat d'investissement : + 33 192.89 €

Soit un excédent d'investissement de 33 192.89 € qui va réduire notre déficit d'investissement cumulé. Au 1^{er} janvier 2017, il était de 415 177.25 €. Avec l'excédent de 2017, il est porté à 381 984.36 € au 31/12/2017 €.

La plupart des travaux prévus au budget ont été réalisés.

Le résultat sur l'exercice 2017 entre les sections est un excédent de 370 697.74 €.

Au 31/12/2017 le compte administratif de la commune fait apparaître au global (fonctionnement et investissement) un déficit de 11 286.62 €.

2) Compte administratif de la régie électrique : présentation de Gérard BORDON

Dépenses de fonctionnement : 446 085.80 €

Recettes de fonctionnement : 467 933.49 €

Soit un excédent de fonctionnement de 21 847.69 € sur l'exercice 2017

Dépenses d'investissement : 16 997.75 €

Recettes d'investissement : 49 031.66 €

Soit un excédent d'investissement de 32 053.91 € sur l'exercice 2017

Au 31 décembre 2017, le compte administratif de la Régie Electrique fait apparaître sur l'exercice un excédent (fonctionnement + investissement) de 53 901.60 €.

3) Compte administratif de l'eau et assainissement : présentation de Philippe GIRARD

Dépenses de fonctionnement : 85 943,39 €

Recettes de fonctionnement : 85 057.69 €

Soit un déficit de fonctionnement de 885.70 € sur l'exercice, et cumulé au 31/12/2017, 16 762.87 €.

Les recettes sont en baisse du fait de la 2^{ème} facturation faite sur estimation et non sur la consommation réelle soit -20%.

En 2018, nous repasserons à 2 relèves afin de ne pas pénaliser notre trésorerie.

Dépenses d'investissement : 35 805.38 €

Recettes d'investissement : 32 356.28 €

Soit un déficit d'investissement de 3 449.10 €

Au 1^{er} janvier 2017, l'excédent d'investissement cumulé était de 42 366 € ce qui porte l'excédent d'investissement cumulé au 31/12/2017 à 38 916.90 €.

Le résultat sur l'exercice entre les sections est en déficit de 4 334.80 €.

Au 31/12/2017 le compte administratif de l'eau fait apparaître au global (fonctionnement et investissement) un excédent de 22 154.03 €.

4) Compte administratif du CCAS : présentation de Madeleine LAPERROUSE

Dépenses de fonctionnement : 5 337.97 €

Recettes de fonctionnement : 1 468.67 € (excédent de fonctionnement 2016)

Soit un déficit de 3 869.30 € sur l'exercice 2017.

Le compte administratif du CCAS sera voté ultérieurement par les membres de la commission.

5) Compte administratif du lotissement "La Traversière" présentation de Philippe GIRARD :

Dépenses de fonctionnement : 3073.40 €

Recettes de fonctionnement : 93 590 € (vente de 2 lots)

Soit un excédent de 90 516.60 € sur l'exercice 2017

Un lot a été vendu en début d'année 2018, un permis de construire a été accordé et la vente définitive sera effective à l'expiration des différents recours.

L'opération "la Traversière" sera soldée en 2018.

Monsieur le Maire donne la présidence de la séance à Monsieur Claude BERARD, 1^{er} Adjoint, et quitte la salle.

Monsieur Claude BERARD fait procéder aux votes des comptes administratifs après en avoir rappelé les résultats :

- Vote du compte administratif de la commune : 12 pour
- Vote du compte administratif de l'eau et assainissement : 12 pour
- Vote du compte administratif de la régie électrique : 12 pour

Monsieur le Maire réintègre la séance.

II. APPROBATION ET VOTE DES COMPTES DE GESTION 2017 (COMMUNE, EAU ET ASSAINISSEMENT, REGIE ELECTRIQUE, CCAS, LOTISSEMENT).

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les comptes de gestion présentés par le Trésorier de La Chambre pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs pour le même exercice.

- Vote du compte de gestion de la commune : 13 pour
- Vote du compte de gestion de l'eau et assainissement : 13 pour
- Vote du compte de gestion de la régie électrique : 13 pour
- Vote du compte de gestion du lotissement "La Traversière" : 13 pour

Le compte de gestion du CCAS sera voté ultérieurement par les membres lors de la commission.

III. VOTE DE L'INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR COMMUNE ;

Le montant de l'indemnité est calculé en fonction des dépenses faites sur les 3 exercices précédents. Il s'élève à 490.71 € (245.36 € pour M. LAVAUD et 245.36 € pour M. QUATREVILLE)
M. le Maire indique que cette année est particulière puisque 2 personnes ont successivement occupé ce poste ayant pu entraîner quelques dysfonctionnements dans le service de trésorerie.

VOTE POUR ALLOUER L'INDEMNITE AU COMPTABLE DU TRESOR POUR LA COMMUNE : 6 contre (Claude BERARD et sa procuration, BOZON-VIAILLE Françoise, COMBET François, Yves MORVAN, Emilie SORNET)
3 abstentions (DELEGLISE Christian, LAPERROUSE Madeleine, LATTARD-PRUVOT Agnès)
4 pour

IV. VOTE DE L'INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR REGIE ;

Le montant de l'indemnité s'élève à 375.73 € (187.87 € pour M. LAVAUD et 187.87 € pour M. QUATREVILLE)

VOTE POUR ALLOUER L'INDEMNITE AU COMPTABLE DU TRESOR POUR LA REGIE : 6 contre (Claude BERARD et sa procuration, BOZON-VIAILLE Françoise, COMBET François, Yves MORVAN, Emilie SORNET)
2 abstentions (DELEGLISE Christian, LAPERROUSE Madeleine)
5 pour

V. RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE ;

M. le Maire propose de reconduire la ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 €, qui arrive à échéance le 31 mai 2018, à partir du 1^{er} juin 2018 pour un an.
Il fait part de son souhait de la rembourser en partie durant l'année. Il est chargé de prendre contact avec la banque.

VOTE POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE : 13 pour

VI. DELIBERATION CONCERNANT LE PASSAGE A 2 RELEVES EFFECTUEES POUR LE SERVICE DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT A PARTIR DE MAI 2018 ;

Pour éviter un décalage de notre trésorerie en fin d'année, M. le Maire propose de passer à 2 relèves pour le service de l'eau et de l'assainissement à partir de la relève de printemps.

VOTE : 13 pour

VII. DELIBERATION POUR LA REFACTURATION DU COUT DE L'ASSAINISSEMENT AUX ACTEURS ECONOMIQUES SITES SUR SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

Plusieurs acteurs économiques situés sur la commune de St Etienne de Cuines (l'Inter, les enseignes "Marché du Glandon") rejettent leurs effluents dans notre station d'épuration.

Comme convenu dans les conventions, nous proposons de leur refacturer le coût de l'assainissement suivant la nature des rejets et en fonction de leur consommation d'eau relevée par St Etienne de Cuines.

VOTE : 13 pour

VIII. APPROBATION ET VOTE DU BUDGET DE LA REGIE 2018 ;

En fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 500 170.00 €

Recettes de fonctionnement : 686 830.96 € dont 215 830.96 € de reprise du solde positif à fin décembre 2017

Soit un excédent de 186 660.96 €

Si on ne tient pas compte de la reprise du solde à fin décembre 2017, le budget de fonctionnement est en déficit de 29 170,00 €

En investissement :

Le budget est équilibré en investissement à 29 928.39 € grâce au virement de la section de fonctionnement de 4 928.39 €

VOTE : 13 POUR

IX. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018 ;

Monsieur le Maire présente les propositions faites par la commission "Finances" réunie à 3 reprises afin d'élaborer le projet de budget 2018.

- En fonctionnement :

1. Les dépenses

Des charges en hausse :

- avec la location du nouveau réseau informatique et des copieurs pour la mairie et l'école.
- Il faut noter une nouvelle hausse du FPIC,
- un abondement pour l'équilibre du budget de l'eau (déficitaire en exploitation).
- suite aux fortes intempéries des coûts importants de réfection de nos pistes notamment celles permettant d'accéder à nos sources.

2. Les recettes

- la taxe des ordures ménagères reversée à la 4C qui a pris la compétence "Ramassage et traitement des ordures ménagères". Le taux est revu à la baisse ce qui sera un gain pour le contribuable.
- la baisse constante des dotations

- En investissement : 283 638 € d'excédent de fonctionnement ont été viré

1. Les dépenses

La fin du remboursement de l'emprunt concernant le patrimoine de la Ruaz va nous donner de "la marge de manœuvre"

- les dépenses vont concerner les projets non réalisés en 2017 : l'accessibilité

- les études pour les projets commencés en 2017 et non terminés (le PLU, dernière allée du cimetière balisage de nos sentiers, voirie, aménagements de sécurité, défense incendie du Mont-d'En-Haut, finaliser l'aménagement des containers semi-enterrés....)
- des projets nouveaux : l'aire de jeux de la Pallud, le remplacement d'un véhicule de service, des travaux d'amélioration du patrimoine communal, le projet de classe numérique.

2. Les recettes

Il reste un lot dans la zone d'activité et 2 lots dans le lotissement "la Traversière" dont la vente est à finaliser.

Au vu de tous ces éléments, il est proposé un budget encore prudent mais optimiste contrairement aux années passées du fait de nos possibilités d'investissement.

X. DIVERS ;

1. Les pistes du jet et du Solliet ont subi de graves effondrements rendant l'accès aux sources difficiles.

Les services du RTM (Restauration des terrains en Montagne) se sont rendus sur place pour évaluer les dégâts et le classement éventuel en catastrophe naturelle.

2. Le Président de l'Association Foncière Pastorale a adressé à la commune une demande de subvention de 1 500 €.

M. le Maire souhaite lors de l'assemblée générale de l'association évaluer les besoins.

3. Le projet de fourrière animale que nous souhaitions faire porter par la 4C n'a pas été retenu par les autres communes, chacune ayant traité le sujet dans son propre conseil. Nous l'évoquerons lors de la prochaine réunion.

4. Des coupes d'arbres ont été effectuées sous les lignes Haute Tension, des administrés demandent à récupérer le bois. Les coupes se situent en partie sur les terrains de la SFTRF.

La séance est levée à 00h05